



Bulletin d'information de l'Association syndicale de la rivière du Loiret, Hôtel de Ville d'Olivet (45160) 02 38 66 47 44  
www.asrl.fr - Directeur de la publication : Pierre-Louis d'Illiers

# Bulletin de l'ASRL

Association syndicale de la rivière du Loiret [www.asrl.fr](http://www.asrl.fr)

n° 23 – mai 2019

## OVO Opération Vannes Ouvertes



Cette opération est maintenant terminée et il est temps d'en tirer les enseignements. Le Loiret est une suite de plans d'eau avec très peu de pente et une vitesse faible. L'ensablement et l'envasement ont toujours été des préoccupations majeures.

Nous avons organisé cette opération expérimentale d'une durée de 3 semaines pour répondre aux attentes des pouvoirs publics chargés de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Val Dhuy-Loiret, qui souhaitaient une ouverture des vannes, y compris les vannes de crue, pendant des durées plus longues afin de favoriser l'écoulement du Loiret et emporter les sédiments.

Nous avons donc mis en œuvre une campagne de mesures afin de quantifier le comportement hydraulique de la rivière et de la nappe souterraine qui l'alimente.

Des propriétaires de puits ont accepté de nous ouvrir leur porte pour aller mesurer régulièrement la hauteur de la nappe. Nos permanents sont allés prélever l'eau pour l'analyser, sonder la vase pour en évaluer l'épaisseur, compter le temps d'écoulement des différents bassins. Des bénévoles ont accumulé des photos avant afin de mieux évaluer l'impact sur les constructions, les arbres, les paysages et la faune. Enfin, un sondage a été réalisé auprès de toutes les personnes qui acceptaient d'y répondre.



### Le mot du président

Cette opération a été une véritable épreuve pour vous, pour nous, pour tous les êtres qui vivent dans cet écosystème fabuleux. Je tenais à vous présenter mes sincères excuses pour ce désagrément.

Mais il fallait le faire. Il fallait casser les affirmations mal fondées et obtenir des réponses à nos interrogations sur le fonctionnement hydrogéologique, sur l'état des constructions, sur l'impact touristique, écologique et économique ...

Maintenant, nous disposons d'informations fiables et concrètes qui nous permettent d'apporter une contribution légitime dans nos discussions sur l'avenir du Loiret.

**Assemblée Générale le 6 juin à 20h30** salle Champillou 504 avenue du Loiret

## OVO, les premières observations

Les fondations des constructions ont été mises à jour, faisant apparaître des pieux de soutènement en bois. Des moulins se sont retrouvés sans eau, des arbres ont vu leurs racines exposées à l'air et au soleil.

L'un des objectifs de l'opération « Vannes ouvertes » était de mesurer la vitesse du courant en plusieurs endroits de façon à connaître plus précisément la capacité du Loiret à transporter les sédiments. Il s'avère que l'accélération du flux dans les zones larges et/ou profondes est négligeable. Tout au plus pourrait-on espérer déplacer des masses de sédiments de quelques centaines de mètres, un déplacement du problème dans l'espace et dans le temps...

La vase n'a donc pas bougé, et les mesures ont montré une tendance à l'étalement latéral. On retrouve cette fluidité dans les rives qui retiennent difficilement ce matériau.

Confirmation a été faite qu'une baisse du niveau du Loiret entraînait de fait une baisse de la nappe souterraine.

Les niveaux des bassins sont descendus de façon inégale, Saint Julien affichant une baisse de 88cm, dans la mesure où les vannes de crue le vident directement dans les Tacreniers, sans passer par le bassin du Bac. Les autres bassins ont connu des baisses moins importantes.

Une immense majorité des personnes ayant répondu au sondage s'est montrée préoccupée par le manque d'eau et l'impossibilité de pratiquer les usages habituels, notamment la pêche et le canotage.

Conclusion : l'expérience a permis d'apporter une meilleure connaissance du fonctionnement hydrogéologique du Loiret. Elle a ainsi montré que l'ouverture des vannes de crue ne résoudrait pas les problèmes d'ensablement, d'envasement et d'envahissement par les herbiers.

Plus d'informations sur [www.asrl.fr/OVO](http://www.asrl.fr/OVO)

### Un nouveau président

Une gouvernance participative...

C'est un mode de pilotage définissant les rôles entre le Président, le bureau, les salariés, les syndicats. Il s'agit de mieux impliquer les syndicats, partager la connaissance, décharger le président et les salariés, etc. Il est défini dans un souci de participation, d'efficacité et de transparence.

Ce n'est pas complètement nouveau. Nous avons déjà commencé ces dernières années... Il s'agit de consolider ce mode de fonctionnement et de le formaliser.

Concrètement, cette gouvernance participative s'appuie sur un bureau (1 président, 1 vice-président, des directeurs), et des délégations chargées de fonctions permanentes :

- un secrétariat général,
- une direction de la communication,
- une direction technique,
- une direction du patrimoine,
- une direction sensibilisation et éducation à l'environnement.

## Participation et réactivité : comment ça marche ?

### Les vigies

Le Loiret, espace naturel en milieu urbain, nécessite une surveillance et des interventions nombreuses : vannes, arbres tombés, animaux morts, déchets, etc. Cette mission est normalement assumée par le personnel de l'ASRL.

Nous avons voulu mettre en place un dispositif plus complet en faisant appel à des bénévoles, des vigies, chargées d'assurer une surveillance régulière de ce site exceptionnel. Un système d'astreinte permet d'assurer une permanence au niveau des appels et des actions.

Les vigies sont des riverains répartis sur l'ensemble du parcours du Loiret à raison d'un à trois par bassin, dont le rôle est d'alerter le personnel de l'ASRL ou la vigie d'astreinte en cas d'évolution alarmante des niveaux ou pour tout autre événement justifiant une intervention urgente, par exemple une pollution ou une mortalité anormale de poissons.



### Vous voulez être informés plus rapidement ?

C'est aussi notre souhait pour vous joindre en cas de problème ou de travaux sur le Loiret. Envoyez vos coordonnées (nom, mail, adresse) à [contact@asrl.fr](mailto:contact@asrl.fr)